



CAHPP

Conseil et Référencement

**Un regard
différent**

Audit du bionettoyage



Objectifs

- Evaluation et analyse des pratiques de la réalisation et de la traçabilité du bionettoyage dans l'établissement.

Comment ?

- Accès aux documents qualité par les auditeurs ;
- Visite des locaux ;
- Rencontre avec les professionnels.

Pour qui ?

- Tous les établissements de santé sanitaires ou médico-sociaux.

Quelle durée ?

- 1 jour sur site.

Par qui ?

- 1 cadre de bloc ;
- 1 cadre de santé infirmier.

Résultats

- Restitution des résultats à « chaud » ;
- Envoi d'un rapport des constats et des propositions d'amélioration.

Quel prix ?

- Forfait défini avec l'établissement (devis) + frais déplacement et hébergement des auditeurs.

Contact

Département Audits

06 65 89 05 93
ebmoreaux@cahpp.fr

Imaginez tout ce que CAHPP peut faire pour vous !